

Jeudi 17 avril 2025, Saint-Sulpice-la-Pointe

L'O Pastel : fermeture exceptionnelle en août

Suite à des malfaçons constatées après l'ouverture du centre aquatique intercommunal L'O Pastel en mars 2022, la Communauté de communes TARN-AGOUT (CCTA) a engagé plusieurs démarches auprès de son assurance dommage-ouvrage et a enfin obtenu gain de cause en août 2024. La collectivité a programmé en novembre 2024, en concertation avec les entreprises concernées, la réalisation des travaux nécessaires au mois d'août 2025.

La décision de fermer le centre aquatique intercommunal du 4 août au 8 septembre 2025 a été mûrement réfléchie, guidée par la volonté des élus de minimiser l'impact sur les usagers, notamment les écoles et les clubs sportifs. Le choix s'est donc naturellement porté, hors période scolaire, sur le mois d'août, mois de l'année où la fréquentation est la plus faible. Les entreprises chargées des travaux ont, dès lors, commandé les matériaux nécessaires et se sont engagées à tout mettre en œuvre pour réaliser leurs interventions dans les plus brefs délais.

Nettoyage des bassins et formation des maîtres-nageurs

La CCTA profite également de cette période de fermeture pour réaliser les opérations règlementaires indispensables à son bon fonctionnement, à savoir : la vidange complète et le nettoyage des bassins, la désinfection des matériels pédagogiques et ludiques, les opérations de maintenance annuelles obligatoires, mais aussi la formation de ses maîtres-nageurs sauveteurs. Avant chaque nouvelle année scolaire, les équipes du centre aquatique sont amenées à « recycler » leur diplôme afin de maintenir à niveau leurs compétences en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics.

La Communauté de communes a voulu regrouper l'ensemble de ces opérations sur une même période plutôt que de procéder à des fermetures répétées sur une période plus longue.

A noter que toutes ces décisions et dispositions ont été prises bien avant l'annonce par la commune de Saint-Sulpice-la-Pointe en janvier 2025 de la fermeture définitive de la piscine municipale. Depuis plusieurs semaines, la CCTA étudie des solutions pour maintenir l'établissement de Saint-Sulpice-la-Pointe en fonctionnement durant l'été.

Le public pourra également se détendre et se rafraîchir au sein de la base de loisirs Ludolac à St-Lieux-lès-Lavaur du mardi au dimanche.